

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 28 juin 2021*

**N°135/06/2021 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 - BUDGET ANNEXE DE LA BOUTIQUE ET DES SERVICES ANNEXES DU MUSEE INGRES BOURDELLE**

*L'an deux mille vingt et un, le lundi 28 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis à l'espace Valorem – 95 Grande rue Sapiac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 juin 2021.*

**Présents** : 38

Mesdames, Messieurs, Axel de LABRIOLLE, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Daniëlle AMOUROUX, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Sophie LARAN, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Arnaud MOURGUES, Solal GEA, Jeannine MEIGNAN, Michel CAPPELLETTI, Rodolphe PORTOLES, Jacques ZAMUNER, Sandrine LAGARDE, Arnaud HILION, Laetitia DESGUERS, Valérie CAURO

**Pouvoirs** : 10

Mesdames, Messieurs Marie-Claude BERLY à Philippe BECADE, Jean-Pierre FOISSAC à Bernard BOUTON, Angèle LOUCHART à Annie GUILLOT, Marie-Agnès DETAILLEUR à Valérie CAURO, Mathieu PERGET à Daniel BORY, Quentin SUCAU à Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ à Solal GEA, Olivier FOURNET à Arnaud HILION, Stéphane GONZALEZ à Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL à Jacques ZAMUNER

**Absent** : 1

Madame, Monsieur Andréa CARO

**Monsieur Philippe BECADE donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n° 27 du 25 février 2021 portant adoption du Budget Primitif Annexe Boutique et services annexes du Musée Ingres Bourdelle pour 2021,

Le budget supplémentaire (B.S.) est un document d'ajustement budgétaire qui comporte une particularité par rapport aux décisions modificatives (D.M.). Il doit en effet retracer de manière comptable les affectations des résultats de l'exercice 2020, en section d'investissement et d'exploitation et la reprise des reports d'investissement de l'année N-1.

En ce qui concerne l'affectation des résultats, l'obligation comptable est faite à la collectivité de financer prioritairement un déficit constaté le plus souvent en section d'investissement par un excédent constitué en section d'exploitation.

Le Budget Supplémentaire de l'année N est présenté et voté après la constatation et le vote des résultats à travers l'adoption du Compte Administratif de l'année N-1.

Document d'affectation des résultats, document d'ajustement budgétaire, de chapitre à chapitre (chapitre 23 à chapitre 21 par exemple), document de reprise des reports, le Budget Supplémentaire peut aussi retracer marginalement l'inscription de dépenses et recettes nouvelles financées prioritairement par les résultats de l'exercice 2020, si ceux-ci le permettent.

Cette définition du B.S. s'applique pour le budget annexe Boutique et services annexes Musée Ingres Bourdelle de la Ville de Montauban.

Ce projet de B.S repose sur les éléments suivants :

**En section d'exploitation :**

La section d'exploitation enregistre une réduction de la prévision des dépenses de personnel à hauteur de 32 507 € tenant compte de l'impact de la période de fermeture de début 2021 du Musée en raison de la crise sanitaire.

**En section d'investissement :**

Les inscriptions budgétaires concernent les modalités de couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2020 s'élevant à 78 792.21 €.

Ainsi le déficit d'investissement 2020 de 78 792.21 €, inscrit en dépenses, est couvert par les éléments suivants :

- inscription d'une moindre dépense de 5 000.42€ d'acquisition de matériel,
- affectation en recette de l'excédent d'exploitation constaté à la clôture de l'exercice 2020, s'élevant à 41 284.79 €
- virement de la section d'exploitation de 32 507.00€

Au final, le Budget Supplémentaire 2021 Annexe Boutique et services annexes du Musée Ingres Bourdelle présenté s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEXE BOUTIQUE ET SERVICES ANNEXES MUSEE  
INGRES BOURDELLE 2021**

E/I	R/O	DEPENSES		RECETTES	
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition
EXPLOITATION	012	FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	-32 507,00		
		<b>Total Dépenses Réelles Exploitation</b>	<b>-32 507,00</b>	<b>Total Recettes Réelles Exploitation</b>	<b>0,00</b>
	ORDRE	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	32 507,00		
		<b>Total Dépenses Ordre Exploitation</b>	<b>32 507,00</b>	<b>Total Recettes Ordre Exploitation</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION</b>		<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	<b>0,00</b>

E/I	R/O	DEPENSES		RECETTES			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
INVESTISSEMENT	REEL	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-5 000,42	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	41 284,79
		<b>Total Dépenses Réelles Investissement</b>		<b>-5 000,42</b>	<b>Total Recettes Réelles Investissement</b>		<b>41 284,79</b>
	ORDRE				021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	32 507,00
		<b>Total Dépenses Ordre Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total Recettes Ordre Investissement</b>		<b>32 507,00</b>
	REPORTS	<i>Restes à réaliser de l'exercice précédent</i>		<i>0,00</i>	<i>Restes à réaliser de l'exercice précédent</i>		<i>0,00</i>
		<i>Résultat d'Investissement Reporté</i>		<i>78 792,21</i>	<i>Résultat d'Investissement Reporté</i>		<i>0,00</i>
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>73 791,79</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>73 791,79</b>	

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>73 791,79</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>73 791,79</b>
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Le budget Annexe Boutique et services annexes du Musée Ingres Bourdelle 2021 (équilibré en dépenses et recettes) s'établit donc ainsi :

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	TOTAL
<b>Investissement</b>	8 759,00	73 791,79	82 550,79
<b>Exploitation</b>	240 922,00	0,00	240 922,00
<b>TOTAL</b>	249 681,00	73 791,79	323 472,79

Considérant que le Budget Supplémentaire du budget annexe Boutique et services annexes du Musée Ingres Bourdelle 2021, dans sa version réglementaire et détaillée, a été joint à la présente, et adressé à tous les conseillers municipaux avec la convocation à la séance,

Au vu de ces éléments, conformément à l'avis de la commission des Finances du 14 juin 2021, il vous est demandé :

- d'adopter le Budget Supplémentaire 2021 – Annexe Boutique et services annexes du Musée Ingres Bourdelle, tel que présenté.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE PAR 38 VOIX POUR, 10 VOIX CONTRE ET ABSTENTION(S) : 0.**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**05 JUIL. 2021**

De sa publication et/ou affichage le :

**05 JUIL. 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 28 juin 2021

Maire,  
Axel de LABRIOLLE

